

p.4 • **Actions en habitation**

p.6 • **Activités pour tous**

p.8 • **Collecte des ordures**

Cahier spécial
Résidus alimentaires

Combien vaut votre propriété?

Curieux de savoir combien vaut votre propriété?
Vous trouverez toute l'information dans les nouveaux rôles d'évaluation foncière 2025-2026-2027 de l'agglomération de Québec qui ont été déposés le 5 septembre dernier, conformément aux dispositions de la Loi sur la fiscalité municipale.

Le rôle d'évaluation foncière est l'inventaire de tous les immeubles situés sur le territoire d'une municipalité. Il indique la valeur de chaque propriété sur la base de sa valeur réelle.

Progression du marché

La valeur globale des propriétés de l'agglomération a progressé de 23,5% au cours des trois dernières années. La valeur des propriétés unifamiliales a augmenté de 30,1%, celle des copropriétés divisées (condominiums) de 21,6% et celle des immeubles non résidentiels de 14,8%.

Comment établit-on la valeur réelle?

La valeur réelle d'une propriété représente sa valeur d'échange sur un marché libre et ouvert à la concurrence. Autrement dit, il s'agit du prix le plus probable que pourrait payer un acheteur pour une propriété lors d'une vente de gré à gré. Pour déterminer la valeur réelle d'un immeuble, le Service de l'évaluation de la Ville de Québec utilise des ventes ayant des caractéristiques physiques et une localisation comparables.

Les principaux facteurs qui influencent la valeur des propriétés résidentielles sont :

- Le secteur (proximité des services, circulation routière, etc.);
- Les dimensions et le positionnement du terrain;
- La superficie habitable;

- L'âge de la propriété;
- La qualité de la construction.

Où consulter le nouveau rôle d'évaluation?

Les valeurs inscrites au nouveau rôle d'évaluation peuvent être consultées à l'adresse ville.quebec.qc.ca/evaluation. Un avis d'évaluation, exposant les principaux renseignements inscrits au rôle, sera transmis par la poste avant le 1^{er} mars 2025.

Puis-je faire une demande de révision?

Si vous avez des questionnements ou êtes en désaccord avec l'un des renseignements inscrits au rôle, communiquez avec le Service de l'évaluation de la Ville de Québec en composant le **311**.

Suite à la page 2

Suite de la page 1

Et ma facture de taxes?

Les valeurs inscrites au nouveau rôle d'évaluation foncière serviront de base pour le calcul des taxes municipales des années 2025, 2026 et 2027.

Il est important de souligner que la Ville ne profite pas de l'augmentation de la valeur des propriétés pour majorer ses revenus. En effet, le taux de taxation n'est pas seulement déterminé sur la base des valeurs foncières. Il reflète aussi les choix budgétaires faits par le conseil municipal lors de l'adoption du budget, en fonction du coût des services et des besoins de la population.

Si l'augmentation de la valeur de votre propriété est supérieure à l'augmentation moyenne de la valeur des propriétés de même catégorie, il est probable que vous connaissiez une hausse de taxes plus importante que la moyenne. À l'inverse, si l'augmentation de la valeur de votre propriété est inférieure à l'augmentation moyenne, vous pourriez avoir une baisse de taxes ou une hausse moins importante que la moyenne.

ville.quebec.qc.ca/evaluation



Des actions pour réduire la congestion routière

La Ville de Québec a fait le choix de se prévaloir de son droit d'appliquer une taxe sur l'immatriculation des véhicules de promenade (TIV), rendu possible par le gouvernement du Québec, alors que le financement et l'adaptation de l'offre de services aux besoins de la population en matière de transport collectif sont indispensables. Les ressources financières supplémentaires générées par cette nouvelle taxe seront seulement affectées au maintien, au développement et à l'amélioration des services offerts par le Réseau de transport de la Capitale (RTC), avec comme objectif de réduire la congestion routière.

Chaque année, dès 2025, le RTC ajoutera notamment :

- Un nouveau parcours rapide et à haute fréquence de type Métrobus pour desservir la couronne nord;
- Un nouveau secteur périphérique desservi avec Flexibus et la révision des parcours locaux en conséquence;
- Une extension du service àVélo en périphérie;
- Un Parc-O-Bus.

Ce plan sera complété en 2028, alors qu'une augmentation de l'achalandage sur les routes de l'ordre de 10 % à 15 % est attendue.

Modalités d'application de la taxe

Les propriétaires concernés sont les propriétaires d'un véhicule de promenade dont l'adresse inscrite dans le registre de la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ) correspond à un lieu situé sur le territoire de la ville de Québec.

Tout savoir sur la nouvelle Politique de confidentialité

Dans vos interactions et communications avec la Ville de Québec, il peut arriver que vous transmettiez des renseignements personnels vous concernant ou concernant d'autres personnes. Ces renseignements sont essentiels pour vous offrir des services de qualité et adaptés. Sachez que la Ville s'engage à mettre en œuvre les mesures nécessaires afin de protéger votre vie privée et vos renseignements personnels. Elle utilise ces renseignements uniquement pour les fins pour lesquels vous nous les avez transmis.

L'engagement de la Ville se traduit dans sa Politique de confidentialité, **dont une nouvelle version est entrée en**



La taxe sur l'immatriculation des véhicules de promenade (TIV) sera perçue par la SAAQ au moment de l'immatriculation du véhicule ou de son renouvellement. Cette taxe est versée à la municipalité. Le montant établi pour l'année 2025 est de **60 \$ par véhicule immatriculé**. La taxe s'ajoutera à la contribution au transport en commun de 30 \$, déjà perçue par la SAAQ au moment du paiement de l'immatriculation et remise au ministère des Transports et de la Mobilité durable. Ce dernier la redistribue aux organismes publics de transport concernés.

La TIV sera appliquée à partir du 1^{er} janvier 2025.

Comme les avis de renouvellement sont transmis aux propriétaires un mois avant la date de renouvellement de leur immatriculation, mais aussi parce que certains propriétaires font le choix d'un paiement anticipé, le paiement de la TIV se fera, pour certains propriétaires de véhicules, à partir du mois de novembre précédant l'année d'application. Certains propriétaires feront donc le paiement de la TIV à compter de novembre 2024 pour l'année 2025.

Pour en savoir plus sur la taxe sur l'immatriculation, consultez le ville.quebec.qc.ca/taxe-immatriculation.

vigueur le 10 juillet 2024. Cette politique respecte les nouvelles exigences légales en matière de confidentialité des organismes publics recueillant des renseignements personnels par un moyen technologique.

La nouvelle politique vous permet de comprendre la nature des renseignements personnels que nous recueillons, l'utilisation que nous en faisons ainsi que les mesures de sécurité que nous mettons en place pour protéger ces renseignements.

ville.quebec.qc.ca/apropos/confidentialite

Nouvelle Vision de l'immigration

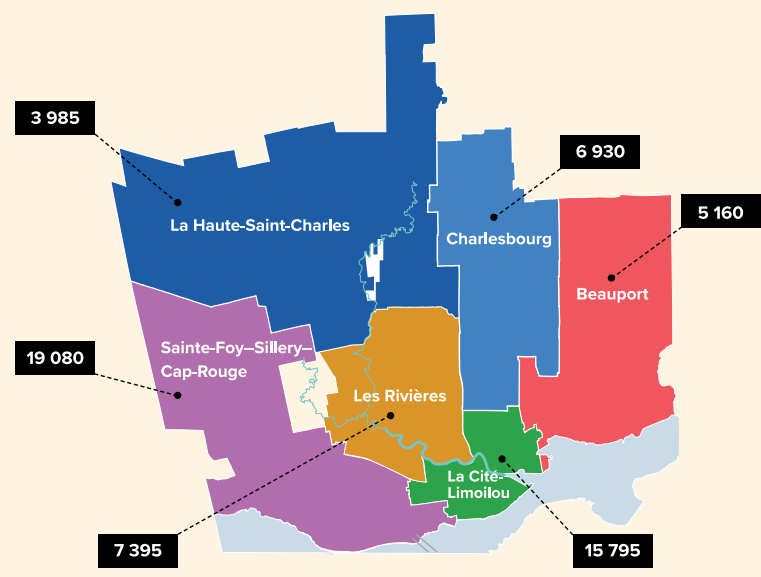


La Ville de Québec a récemment adopté sa nouvelle Vision de l'immigration. Ce plan définit le rôle de la ville dans l'accueil et l'intégration des nouveaux arrivants.

L'objectif principal est de permettre à chacun, peu importe son pays d'origine, de s'épanouir et de contribuer au développement social, culturel et économique de Québec.

Portrait de l'immigration à Québec

Nombre de personnes immigrantes selon le dernier recensement de la population de Statistique Canada de 2021.



Nombre total de personnes immigrantes

58 345 personnes, soit environ 11% de la population totale de Québec (549 459 habitants).

La Vision de l'immigration s'articule autour de quatre axes majeurs :

Promouvoir

Positionner Québec comme une ville où il fait bon vivre, ouverte sur le monde et économiquement prospère pour tout individu, famille ou entrepreneur à la recherche d'un nouveau projet de vie.

Accueillir

Faire de Québec une ville toujours plus accueillante et inclusive en contribuant à la mise en place d'un écosystème favorable à l'établissement durable des personnes immigrantes et de leur famille.

Se rapprocher et s'enraciner

Faciliter les interactions positives pour que chaque citoyen, peu importe ses origines ou son parcours, puisse s'épanouir et participer activement à sa communauté.

S'engager

En collaboration avec ses partenaires, la Ville s'engage à utiliser tous ses leviers pour favoriser l'attraction, l'accueil et l'inclusion des personnes immigrantes à Québec.

Un plan d'action concret

Le plan d'action 2024-2026, qui découle de la Vision, est conçu pour être flexible et s'adapter aux changements dans le contexte de l'immigration. Plus d'une trentaine d'organisations partenaires sont engagées avec la Ville pour soutenir l'accueil et la pleine

participation des personnes immigrantes, ainsi que pour favoriser les échanges avec la communauté d'accueil.

ville.quebec.qc.ca/visionimmigration

Vous souhaitez contribuer?

Pour une société prospère et une cohésion sociale durable, la participation de tous est essentielle.

Voici des exemples concrets de gestes à poser :

- Aide à la francisation en milieu communautaire;
- Aide aux devoirs pour les jeunes nouveaux arrivants;
- Participation à une sortie ou une activité interculturelle proposée par votre organisme de quartier;
- Programmes de jumelage interculturel ou de mentorat au travail (des organismes communautaires ou en employabilité peuvent vous accompagner dans votre démarche) :
 - Centre multiethnique de Québec centremultiethnique.com
 - GIT git.qc.ca;
- Aide pour les comptoirs alimentaires.

Pour consulter les offres de bénévolat, visitez la page Web du Centre d'action bénévole au cabquebec.org ou la section *Soutenir l'arrivée de personnes immigrantes* à l'adresse ville.quebec.qc.ca/immigrants.

Le projet La Bouée, dans l'arrondissement de La Haute-Saint-Charles, permettra la construction de 52 logements dédiés aux familles et aux personnes seules.

L'habitation à Québec en chiffres

0,9%

Taux d'inoccupation des logements locatifs à Québec
(le plus faible des 15 dernières années)

3%

Taux d'inoccupation considéré comme équilibré

35,4%

Croissance des mises en chantier au cours des six premiers mois de 2024 par rapport aux six premiers mois de 2023

110 300

Nombre de personnes vivant seules
(la proportion est passée de 39,5% en 2016 à 41,5% en 2021)

1 000 \$

Coût moyen des logements locatifs en 2023
(toutes grandeurs confondues).

Bien qu'il ait connu une augmentation importante au cours des dernières années, le coût moyen d'un loyer à Québec est le moins élevé des principales villes québécoises et canadiennes.

31 220

Nombre de ménages locataires qui consacrent plus de 30% de leur revenu aux frais de logement

2 500

Nombre de ménages qui sont en attente d'un logement subventionné

LA VILLE EN ACTION POUR ACCROÎTRE RAPIDEMENT LE NOMBRE DE LOGEMENTS

Maquette fournie par Lafond Côté Architecture

Pour faire face à la crise du logement, la Ville de Québec a lancé en septembre 2023 un vaste plan de mise en œuvre accélérée de sa Vision de l'habitation, sur trois ans, afin d'accroître le plus rapidement possible le nombre de logements disponibles. D'ici 2040, la Ville vise ainsi à augmenter l'offre prévue pour atteindre 80 000 nouvelles unités d'habitation.

La Ville souhaite encourager la construction d'une variété de types de logements dans des milieux de vie de qualité, sécuritaires et durables répondant aux besoins variés des citoyens partout sur le territoire, notamment ceux des familles. On veut plus de logements abordables, de projets résidentiels mixtes et de quartiers durables desservis par des services de proximité et le transport en commun.

 D'ici 2040, 80 000 nouveaux logements

Un an après sa mise en œuvre, le plan d'action porte fruit. Il comprend notamment des allègements réglementaires et des incitatifs financiers pour soutenir le caractère abordable et durable des logements. La plupart des actions du plan (75%) sont soit réalisées, soit en cours de réalisation.

De nouvelles possibilités

La Ville a notamment apporté des modifications au zonage dans les secteurs présentant un fort potentiel de développement. De plus, depuis juin 2024, les propriétaires de maison unifamiliale isolée sont autorisés à aménager une unité d'habitation additionnelle sur leur propriété, selon certaines conditions. Cette possibilité concerne tous les secteurs résidentiels sur le territoire de la ville.

- **Logement d'appoint** : situé dans une maison unifamiliale ou dans un agrandissement de celle-ci;
- **Maison de jardin** : bâtiment accessoire détaché de la maison unifamiliale, installé en cour arrière ou en cour latérale.

Réduire les inégalités

Un volet important du plan est orienté vers le soutien à la réalisation de nouveaux projets de logements sociaux, communautaires et abordables. L'objectif est de mettre en chantier 500 nouveaux logements par année. Cet objectif sera dépassé cette année pour la première fois depuis 2012, car plus de 600 logements ont été mis en chantier en 2024.

Lutte aux changements climatiques

La Ville s'est notamment dotée d'un fonds pour encourager les projets durables en habitation qui se démarquent par leurs composantes innovantes. Un premier appel de projets a été lancé au printemps dernier.

ville.quebec.qc.ca/visionhabitation

UN PLAN POUR REPENSER NOTRE VILLE

Vous vous intéressez à l'aménagement urbain et à la planification des transports pour la ville de demain? Participez aux ateliers de discussions, aux marches urbaines ou aux autres activités thématiques organisées sur les sept grands thèmes du Plan d'urbanisme et de mobilité (PUM).

Pour faire face à plusieurs enjeux comme l'accès équitable à un logement de qualité, les besoins de plus en plus variés de la population, la dégradation des milieux naturels et le déséquilibre dans l'utilisation des modes de transports, la ville doit se transformer. Québec mise sur son futur Plan d'urbanisme et de mobilité pour prévoir, organiser, construire et transformer la ville, quartier par quartier, d'ici 2050.

Activités proposées en octobre et novembre

Cet automne, venez partager vos idées lors des activités de participation publique offertes. Vous pourrez en apprendre davantage sur les « problèmes thématiques » auxquels Québec est confrontée. En tant que citoyen, vous connaissez mieux que quiconque votre milieu de vie. Votre opinion est donc importante afin de réaliser le Plan d'urbanisme et de mobilité.

Au programme :

- **1 séance d'information** : pour en apprendre davantage sur la démarche et poser vos questions;
- **6 ateliers thématiques (1 par arrondissement)** : pour comprendre les défis entourant les sept thèmes et bonifier la réflexion;

Testez vos connaissances!

Les mots *zonage*, *densification* et *périmètre urbain* restent un mystère pour vous? Pour en savoir plus, répondez au jeu-questionnaire au ville.quebec.qc.ca/amenagement.

- **3 sorties thématiques (visites urbaines)** : pour observer les défis en matière d'aménagement et de mobilité et les solutions mises en place lors d'une visite commentée d'un écoquartier, d'une rue commerciale ou d'un milieu naturel.

Les conseils de quartier ainsi que plusieurs partenaires seront également rencontrés à l'occasion d'activités organisées spécifiquement pour eux.

Tous les détails sur les activités et le Plan d'urbanisme et de mobilité sont disponibles au ville.quebec.qc.ca/transformerlaville.

Thématiques abordées



En bref

LA NOUVELLE CENTRALE EST OUVERTE!

Depuis le 29 juillet, le Service de police répond à vos besoins au 495, boulevard Louis-XIV. Les services habituels y sont offerts : prise de plainte, prise d'empreintes, vérification d'antécédents judiciaires, zone de rencontre neutre.

311 ou ville.quebec.qc.ca/centrale-police

UN PRIX POUR LE PARCOURS DU VIVRE-ENSEMBLE

La Ville de Québec a été honorée du prix Pour un Québec sans racisme 2024 dans la catégorie organisation publique pour son Parcours du vivre-ensemble. Ce programme de formation et d'accompagnement propose des outils pour mieux vivre ensemble dans une société de plus en plus diversifiée.

ville.quebec.qc.ca/parcours

DÉCLARATION OBLIGATOIRE DES POÊLES ET FOYERS INTÉRIEURS

Vous possédez un appareil à combustible solide? Il est désormais obligatoire de le déclarer à la Ville. Vous devez également signaler tout nouvel appareil que vous installez ou tout appareil que vous retirez, et ce, dans un délai de 90 jours. De l'aide financière existe. Informez-vous!

ville.quebec.qc.ca/poele

PERMIS POUR DÉNEIGEMENT

Si votre entrée fait plus de 5 mètres carrés, vous devez détenir un permis pour jeter de la neige ou de la glace dans la rue et sur le trottoir. Le non-respect de la réglementation peut entraîner un constat d'infraction et une amende. Ce règlement s'applique également si vous accordez un contrat de déneigement à un entrepreneur privé.

ville.quebec.qc.ca/deneigement

SOUTIEN POUR LES NOUVEAUX COMMERCES

La Ville de Québec soutient l'implantation de nouveaux commerces ou d'entreprises de services ayant pignon sur rue au rez-de-chaussée d'un immeuble dans plusieurs artères commerciales. Pour être admissible, l'entreprise doit contracter un bail d'au moins 36 mois. Consultez les critères d'admissibilité avant de signer le bail.

ville.quebec.qc.ca/commerce

Célébrons l'Halloween!



Tout le mois d'octobre

Halloween à la Bibliothèque de Québec

Activités gratuites sur réservation.

bibliothequedequebec.qc.ca/halloween

25 octobre

Étrange Carnaval

Vieux-Québec (rue Sainte-Anne, place d'Armes, Monastère des Ursulines)
De 17 h à 21 h

Fête d'Halloween dans Saint-Roch

Parvis de l'église de Saint-Roch et rue Saint-Joseph
De 16 h à 18 h

Halloween au Patro Roc-Amadour

2301, 1^{re} Avenue
De 18 h à 21 h

25 et 26 octobre

Village hanté de Charlesbourg

Parc Maria-Goretti
7475, avenue Paul-Comtois
De 18 h à 22 h

26 octobre

Fête d'Halloween

Petit Champlain et place Royale
De 13 h à 16 h

La Costumée

Maison O'Neill
3160, boul. Wilfrid-Hamel Ouest
De 9 h à 12 h

Le Campanile fête Halloween

Rue du Campanile
De 10 h à 15 h (remis au 27 octobre en cas de pluie)

Magique Saint-Sacrement

Chemin Sainte-Foy (entre les avenues Marguerite-Bourgeoys et du Père-Pelletier)
De 16 h à 21 h (remis au 27 octobre en cas de pluie)

Festival de l'Halloween à Charlesbourg

Moulin des Jésuites
7960, boul. Henri-Bourassa
De 16 h 30 à 20 h 30

Mascarade de l'Halloween

Rue Racine (entre les rues Albert-Trudel et des Dames-Ursulines)
De 16 h 30 à 23 h

Halloween à Cap-Rouge

Parc Provancher
4170, rue Michel-Hervé

26 et 27 octobre

Le Marché de l'étrange

Grand Marché de Québec

27 octobre

Farandole des citrouilles

Centre de loisirs Ulric-Turcotte
35, rue Vachon
De 12 h 30 à 15 h 30

31 octobre

Halloween sur Maguire

Toute la journée



On plonge dans l'esprit des Fêtes

Jusqu'au 15 décembre

Celestia (installation lumineuse)

Place Jean-Béliveau
Tous les jours de 10 h à 22 h

À compter du 5 novembre

Bibliothèque de Québec

Programmation en ligne au
bibliothequedequebec.qc.ca.

Du 21 novembre
au 23 décembre

Marché de Noël allemand

Vieux-Québec
Du jeudi au dimanche

23 novembre

Myrand scintille

Avenue Myrand
De 11 h à 15 h (remis au 24 novembre en cas d'intempérie)

Du 25 novembre
au 5 janvier

Le Grand Marché de Noël

Grand Marché de Québec

Du 29 novembre
au 8 décembre

Le Salon des artisans de Québec

Centre de foires d'ExpoCité
Entrée gratuite

30 novembre

Le Campanile s'illumine

Rue du Campanile
De 16 h à 20 h (remis au 1^{er} décembre en cas d'intempérie)

Tout le mois de décembre

Petit Champlain et place Royale

Animation gratuite et spectacle de Flip Fabrique

7 décembre

Parapapam, l'avenue Royale en fête

Avenue Royale (entre les rues du Temple et Seigneuriale)
De 11 h à 15 h (remis au 8 décembre en cas d'intempérie)

Féérique Saint-Sacrement

Chemin Sainte-Foy (entre les avenues Marguerite-Bourgeoys et du Père-Pelletier).
De 11 h à 15 h (remis au 8 décembre en cas d'intempérie)

7 et 8 décembre

Marché des distilleries du Québec

Grand Marché de Québec

Du 14 au 24 décembre

Poteries d'hiver

Grand Marché de Québec

14 décembre

Noël au Trait-Carré

Parc de la Commune
8105, 1^{re} Avenue
16 h 30 à 19 h 30

15 décembre

Chasse aux lutins

Place éphémère située au parc Gracia-Boivin
4252, rue des Roses
De 9 h à 12 h

Du 27 au 31 décembre

Festival Kaléidoscopes

Vieux-Québec

Renseignements

Composez le **311** ou visitez le ville.quebec.qc.ca/animee

Beauport et Sillery célèbrent leurs sites patrimoniaux

Désigné par le gouvernement du Québec, un site patrimonial est un territoire qui se distingue par son caractère architectural, ses paysages ou les trésors archéologiques qu'il possède.

Site patrimonial de Beauport

D'une superficie de 6 km, il s'étend du secteur de Giffard jusqu'au Manoir Montmorency, le long du chemin Royal et de l'avenue Royale. Il compte 11 sites archéologiques d'intérêt et 551 bâtiments patrimoniaux, dont la maison Girardin et la maison Tessier-Dit-Laplante, deux immeubles classés.

Sur 13 sites patrimoniaux au Québec, quatre se trouvent à Québec : Vieux-Québec, Charlesbourg, sans oublier ceux de Sillery et Beauport qui fêtent leur 60^e anniversaire.

Site patrimonial de Sillery

Il se distingue par la richesse de son patrimoine bâti et par ses paysages et espaces verts exceptionnels. Il s'étend sur 3,5 km et compte plusieurs biens patrimoniaux classés, dont la maison des Jésuites-de-Sillery et la Villa Bagatelle.

Participez aux activités

- Exposition *60 ans en 60 photos*, sur l'avenue Royale jusqu'au 10 novembre.
- Exposition *Le site patrimonial déclaré de Sillery au cœur de notre histoire*, à la bibliothèque Charles-H.-Blais jusqu'au 27 octobre 2024.

ville.quebec.qc.ca/patrimoine

L'histoire du stéréogramme

Né au 19^e siècle, quelques années après la photographie, le stéréogramme est une paire d'images, capturées simultanément par un appareil appelé stéréographe. Ces images légèrement décalées reconstituent, à travers une lunette binoculaire appelée stéréoscope, l'illusion optique de profondeur et de relief, offrant ainsi une vision en trois dimensions. L'âge d'or du stéréogramme, de 1856 à 1890, coïncide avec la Belle Époque.

Pour voir la collection entière constituée de 1 000 pièces, il est possible de faire une recherche d'archives en ligne ou d'aller les voir à la bibliothèque Gabrielle-Roy (au 3^e étage, sur rendez-vous).

Conférences historiques gratuites

Jusqu'en décembre, assistez aux conférences présentées à la bibliothèque Gabrielle-Roy dans le cadre du 100^e anniversaire des archives municipales. Entrée gratuite. Réservation en ligne obligatoire.

Renseignements : ville.quebec.qc.ca/archives ou composez le **311**.



5 bonnes raisons de s'abonner à la Bibliothèque de Québec

1

Accéder gratuitement à une vaste sélection de livres

Profitez d'un large choix de livres, livres numériques, livres audio, films, musique et jeux vidéo.

2

Partager des moments en famille

Vos enfants y trouveront des livres adaptés à leur âge et des activités variées : éveils à la lecture, ateliers créatifs, spectacles, et bien plus encore.

Découvrez aussi le nouvel espace jeunesse de la bibliothèque Gabrielle-Roy avec sa glissade et ses jeux immersifs!

3

Travailler dans un cadre calme et inspirant

Les bibliothèques offrent un environnement idéal pour vous concentrer avec Wi-Fi gratuit. Des espaces individuels ou partagés sont disponibles selon les bibliothèques.

4

Assister à des conférences captivantes

Cet automne, retrouvez notamment : Ethnée et Philippe de Vienne, Rebecca Makonnen, Xavier Watso et Marie-Pier Desharnais.

5

Profiter d'avantages culturels

Vous pouvez emprunter gratuitement des laissez-passer pour des musées. De plus, vous bénéficiez d'une réduction de 15 % sur l'achat de billets au théâtre du Trident.

L'abonnement est gratuit pour les résidents de Québec, Wendake, Boischatel et Saint-Augustin-de-Desmaures.

bibliothequedequebec.qc.ca



Changement de fréquence dans la collecte des ordures et des résidus alimentaires

La collecte de porte en porte des ordures et des résidus alimentaires passe aux deux semaines, du 7 octobre 2024 au 30 mars 2025. Ce changement est applicable à l'automne et à l'hiver chaque année, dans tous les arrondissements de Québec, à l'exception de La Cité-Limoilou, du secteur Montmorency dans Beauport et de l'avenue Maguire.

La collecte des sacs à ordures et des résidus alimentaires se fera en alternance avec la collecte des matières recyclables. Un retour à la fréquence hebdomadaire est prévu au printemps et à l'été.

Une décision logique

À l'heure actuelle, en période hivernale, la majorité des bacs mis en bordure de rue dans les secteurs visés ne

sont pas pleins. La collecte aux deux semaines permet d'optimiser le service en fonction du besoin réel, de respecter l'horaire de collecte et de ramasser des bacs pleins.

De plus, la collecte aux deux semaines permet de réduire la circulation des camions, ce qui veut dire moins de gaz à effet de serre, moins de nuisances comme le bruit et la poussière, mais aussi un sentiment de sécurité accru dans les quartiers.

Cette décision est à la fois viable, optimale et favorable pour l'environnement et la qualité de vie des citoyens.

Pour en savoir plus, consultez la page Info-Collecte au ville.quebec.qc.ca/services/info-collecte



Contribuez au milieu municipal en choisissant un emploi à la Ville! En pleine saison automnale et avec l'hiver qui arrive à nos portes rapidement, joignez-vous à nos équipes essentielles aux opérations.

Emplois disponibles

- Emplois occasionnels en loisirs
- Journalier aux travaux publics
- Journalier aux loisirs, sports et vie communautaire

Postulez au ville.quebec.qc.ca/emplois



La Nuit des sans-abri

En signe de solidarité avec ceux et celles qui vivent dans des conditions précaires et pour mieux comprendre cette réalité, la population est invitée à participer à la Nuit des sans-abri le vendredi 18 octobre 2024, entre 16 h et 23 h, à la Place de l'Université-du-Québec.

Au programme : kiosques d'information, organismes communautaires, animation, distribution alimentaire et vestimentaire.

Des événements sont aussi présentés dans d'autres secteurs de la ville.

itinerance.ca/quebec



Sommet des aînés

Vous êtes âgés de 65 ans et plus? Participez au prochain Sommet des aînés.

Chaque année, l'événement vous permet de rencontrer la conseillère municipale responsable des aînés au comité exécutif, d'exprimer vos besoins, de partager vos aspirations et de découvrir les actions mises en place pour répondre aux souhaits exprimés.

Il reste quatre rencontres au calendrier. Vous pouvez participer à celle de votre choix, sans réservation.

Pour plus de détails, visitez le ville.quebec.qc.ca/sommetdesaines ou composez le 311.